

LE GOUVERNEMENT BRUXELLOIS SAUVEGARDE UN MONUMENT DE L'ARCHITECTURE MODERNE !



Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a validé jeudi l'inscription sur la liste de sauvegarde du prestigieux site des anciennes cimenteries C.B.R., situé chaussée de la Hulpe 185 à Watermael-Boitsfort.

Construit par les architectes Constantin Brodzki et Marcel Lambrichs entre 1968 et 1970, le bâtiment est reconnu dans l'Histoire de l'architecture moderne mondiale. Elle est, en 1980, la seule construction belge à être retenue par le prestigieux Musée d'Art Moderne de New York pour son choix de deux cents bâtiments dans le monde illustrant les « *Transformations dans l'Architecture Moderne entre 1960-1980* ».

« Outre son intérêt architectural et technique, il présente des qualités esthétiques indéniables qui ont séduit de nombreux réalisateurs de cinéma. L'immeuble est aujourd'hui bien présent dans le paysage bruxellois et dans l'imaginaire collectif », a commenté le Ministre-Président Rudi Vervoort.

Conçu comme une œuvre totale, comprenant toutes les fournitures et équipements intérieurs, l'immeuble a été préservé et valorisé depuis sa construction par la société qui l'a construit. Son authenticité et ses qualités architecturales, tant intérieures qu'extérieures, sont intactes.

A l'extérieur, l'aménagement paysager de René Pechère contribue, encore aujourd'hui, à la qualité de l'ensemble dont le plan et les techniques sont particulièrement novatrices pour l'époque et toujours performantes.

« Cette procédure de sauvegarde permettra d'encadrer d'éventuelles adaptations de cet immeuble, dont la polyvalence a permis de le préserver dans toutes ses dispositions d'origine en conservant ses grandes lignes architecturales », a encore détaillé Rudi Vervoort, au sujet du siège de la société CBR, dont la délocalisation semble à l'ordre du jour.